

**Vous êtes une association du
territoire Ouest Limousin?
La communauté de communes
est à votre service!**

Champagnac-la-Rivière
Champsac
La Chapelle-Montbrandeix
Cognac-la-Forêt
Cussac
Gorre
Maisonnais-sur-Tardoire
Marval
Oradour-sur-Vayres
Pensol
Saint-Auvent
Saint-Bazile
Saint-Cyr
Saint-Laurent-sur-Gorre
Saint-Mathieu
Sainte-Marie-de-Vaux



**OUEST
Limousin**
communauté de communes



Service Vie Culturelle et Associative
06 87 53 29 90
associations@ouestlimousin.com

« Nos associations sont des acteurs majeurs de la vie communautaire. »

Maryse Thomas, Vice-Présidente en charge de la Vie Culturelle et Associative



Services et prêt de matériel :

Les associations peuvent adhérer au service Vie associative de la Communauté de communes. Une cotisation annuelle de 20€ sera demandée, ainsi que la signature d'une convention.

En adhérant, votre association peut emprunter le matériel suivant :

- **2 chapiteaux (5m x12m) : 70€ par chapiteau + caution de 500€ par chapiteau**
- **1 barnum (3mx3m) : gratuit + caution de 400€**
- **1 sonorisation mobile : gratuit + caution de 400€**
- **300 piquets de balisage : gratuit (1.25€ par balise manquante)**
- **150 gobelets réutilisables : gratuit (0.80€ par gobelet manquant)**
- **Grilles d'exposition : gratuit**
- **Mini-bus : gratuit + caution de 1000€**



Le mini bus :



La communauté de communes met gratuitement à disposition des associations du territoire un véhicule 9 places (place conducteur comprise) pour faciliter leurs déplacements.

Le motif de réservation doit correspondre à une manifestation à caractère exceptionnel et représenter la communauté de communes, si possible, au-delà de son territoire. Seul le carburant est à la charge de l'association.

Réalisation de photocopies :

1000 photocopies A4 noir et blanc gratuites par an et par association:

L'original et le papier sont à déposer sur rendez-vous une semaine minimum avant la date de retrait souhaitée.

Toute demande de matériel est à effectuer au minimum 1 mois avant l'emprunt, par le biais du formulaire et de la convention qui se trouvent sur le site www.ouestlimousin.com

Le Forum des Associations :



Chaque année, en septembre, la communauté de communes organise un forum des associations intercommunales pour leur permettre de se faire connaître et d'attirer de nouveaux adhérents. Le forum a lieu sur une commune différente chaque année. Pour y participer, contactez notre service : associations@ouestlimousin.com

Le café associatif :

La communauté de communes œuvre, avec l'association « La Turbine », sur le site de la Monnerie (Cussac/Oradour-sur-Vayres), pour y créer un lieu de diffusion culturelle et de rencontres ; d'expression scénique et de promotion d'artistes ; de partenariats avec d'autres associations et établissements culturels. Ce lieu sera mis à disposition des associations adhérentes.



Vous organisez un événement ?



Soyez Eco-responsable ! Le SYDED87 vous aide à rendre vos manifestations éco-responsables. Bénéficiez de conseils personnalisés et prêt de poubelles, conteneurs, vaisselle et gobelets réutilisables.

Vous pouvez aussi inviter le SYDED87 à tenir un stand de sensibilisation au tri des déchets et/ou compostage lors de votre événement. Pour plus d'informations, contactez le SYDED87 au **05 55 12 12 87** ou sur contact@syded87.org

Partagez l'info ! Remplissez le formulaire en ligne dans la rubrique « Agenda des événements » sur le site www.ouestlimousin.com et rajoutez une photo (minimum 1024 x 768 pixels) pour que votre événement soit diffusé. Découvrez aussi les autres associations du territoire sur notre site pour de belles rencontres !



Contact :

Vie Culturelle et Associative

Elise Thery

06 87 53 29 90/ 05 55 48 19 23

associations@ouestlimousin.com

www.ouestlimousin.com

Facebook : @ouestlim

Instagram : @ccouestlim